

Rapport d'Activités



Juin 2015



Investigations :

3 enquêtes ont été menées dans 3 départements, ainsi que d'autres dans la Lékoumou où une deuxième mission chiens renifleurs a été envoyée.



Opérations :

Une opération a eu lieu dans le département de Brazzaville, portant sur des objets d'arts en ivoire sculptés au marché de plateau de 15 ans, Plateau Ville. Un sujet de nationalité sénégalaise a été arrêté.



Les chiens renifleurs ont travaillé dans deux départements ; celui de la Lékoumou et Brazzaville. Ils ont détecté au total 380 KG de viande de brousse boucanée, soit 1 pangolin géant, 8 chevrotains aquatiques, 25 céphalophes à flancs rouges, 5 singes, 1 civette ; 25 céphalophes bleus ; 6 sitatunga (morceaux) ; 6 porc-épic. Il n'y a pas eu de saisie d'animaux vivants ce mois-ci. Les 380 kg ont été incinérés dans deux campements de chasse.

Juridique :

Le département juridique a suivi plusieurs audiences, parmi lesquelles le cas IKAMA François ; la corruption et l'impunité dont bénéficie ce dernier ont permis au procureur de déclarer irrecevable la citation directe du PALF au motif que le projet n'a pas compétence de saisir le tribunal. Une fois de plus il a échappé proprement aux multiples crimes qu'il ne cesse de perpétrer contre la faune sauvage, en occurrence le trafic illicite accéléré de pointes d'ivoire.

Le département juridique a fait plusieurs visites géôles, des interviews à la radio et à la télévision; et a pu obtenir le renouvellement de la note circulaire par le parquet de la cour suprême.

Trois condamnations en justice ont eu lieu dans le département de pointe noire, 24 mois ferme, 500000 d'amendes ferme chacun des trafiquants d'ivoire et 1000000 de dommages-intérêts. Six fiches de constat d'infractions ont été saisies grâce aux saisies des chiens renifleurs.



Communication :

Le département media a réalisé au total 21 pièces ; soit 4 à la télévision ; 3 pour la presse écrite ; 3 graphiques ; 5 sur internet ; 6 à la radio.



Relations extérieures :

Plusieurs rencontres ont eu lieu : le directeur de l'ANAC pour l'obtention des badges pour la fouille des avions. Le commandant de la gendarmerie pour les auditions et déferrement du prévenu PAPA Jean Cissé ; avec le directeur de la maison d'arrêt d'Ouessou pour avoir la liste des évadés de la maison d'arrêt ; avec maître DEVILLERS pour le suivi des dossiers ; avec l'inspection de la justice pour la dénonciation des magistrats véreux.

Réunion de travail avec le ETIC (WWF) et le Parquet Ouesso pour tenter de ramener IBRAHIM DIALLO en prison. Il y avait également une collaboration OIFLEG pour récupérer leur rapport le plus récent; et avec APN pour l'arrestation du braconnier Jean Louis.

Management :

Trois juristes et un enquêteur ont participé à une formation sur le blanchiment de capitaux, tenu par la Banque Mondiale.

Le Coordonnateur a tenu plusieurs réunions à propos du travail de PALF à New York et à Washington, D.C. aux Etats Unis.

